

Nos villes en sont-elles à l'ère de la civilisation du loisir?

VOLUME 10, NUMÉRO 15- 2013

Par André Thibault, directeur de l'OQL

Nos villes en sont-elles à l'ère de la civilisation du loisir? Quelles sont les incidences sur les services publics de loisir? La plupart d'entre nous, constatant la hausse du nombre d'heures de travail, sont convaincus que non. Pourtant, urbanistes, économistes et sociologues reconnaissent que le loisir a envahi et remodelé la ville, qu'il représente une part importante de l'économie et que les valeurs qui le caractérisent, dont la qualité de vie, imprègnent même le milieu de travail. Nous ne sommes peut-être pas au paradis terrestre à contempler le monde en un éternel loisir, mais le loisir est une réalité bien installée dont la place n'est plus à faire dans la ville contemporaine. Il semble bien que la cité du loisir soit en construction accélérée autour de nous.

Mais qu'est-ce que la cité du loisir? Comment se déploie-t-elle actuellement? Comment ces changements influencent-ils l'offre en loisir? Quel est le rôle des professionnels en loisir à côté des urbanistes et des aménagistes, au milieu des industries du tourisme et du spectacle?

Ces questions ont été traitées dans le numéro Hiver-2013 de *Agora Forum* qui a questionné Gérard Beaudet, professeur titulaire à l'Institut d'urbanisme de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, et consulté les travaux de Maria Gravari-Barbas, directrice de l'Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme à l'Université de Paris¹.

COMMENT SE DESSINE LA CITÉ DES LOISIRS?

La ville moderne est modelée par le loisir et son profil intègre les diverses dimensions de la vie de ses citoyens au lieu de les servir en silos. Voilà les deux caractéristiques qui risquent de bousculer l'offre de loisir public

Au cours des deux dernières décennies, les centres-villes ont été réaménagés à la faveur de projets à caractère ludique ou culturel. Musées, marchés publics, galeries, places de spectacles, espaces de jeux et de fêtes, lieux patrimoniaux rafraîchis se sont multipliés et ont réussi à attirer au centre-ville non seulement des touristes et des visiteurs, mais aussi de nouveaux résidents.

Ainsi le ludique, le festif et le culturel tendent à devenir aujourd'hui les principaux moteurs

d'aménagement des espaces urbains. Cela représente un changement majeur : si la ville industrielle était conçue pour les besoins de la production, la ville postindustrielle est conçue pour les besoins de la consommation culturelle, sociale et touristique.

Des zones de loisir se développent et se présentent en général sous forme d'espaces réunissant plusieurs dimensions du loisir. Il n'y a pas tellement longtemps, ces espaces étaient consacrés à des activités industrielles ou au commerce régulier. On n'a qu'à penser au Vieux-Port à Montréal, au centre-ville de Trois-Rivières, au Lac des Nations à Sherbrooke, au centre-ville de Rimouski, au bassin de Salaberry-de-Valleyfield ou au Trait-Carré de Charlesbourg. Tous ces espaces intègrent maintenant des cafés et des restaurants, des boutiques et divers autres commerces, des parcs, soit des attractions organisées de manière à créer un « ensemble festif, dense, animé, dans lequel la personne est censé s'inscrire dans une expérience globale lui apportant des sensations inédites », bref, ce que

¹ Citons notamment son article intitulé « Les nouveaux loisirs créent-ils un nouvel urbanisme? » (2001), http://archives-fig-st-die.cndp.fr/actes/actes_2001/barbas/article.htm, consulté le 13 février 2013

l'on peut appeler une véritable « expérience de loisir ». Ces lieux servent autant les jours de congé que pour les pauses au travail, pour les affaires que pour le jeu.

Comme le dit Gérard Beudet, « une des avenues privilégiées est de développer des aménagements et des installations qui répondent autant à des préoccupations utilitaires (par exemple, se rendre à l'école, au travail ou au centre culturel en transport actif) qu'à des préoccupations ludiques (se balader à vélo, faire du jogging, etc.)² ».

Dans les quartiers, sorte de villages urbains, le cœur de la vie tend se déplacer de la place de l'église et de l'école en un lieu où on trouve autant des commerces de proximité (dépanneur, glacier, boulanger, coiffeuse, friperie, etc.) que l'aréna, le centre communautaire, la bibliothèque et des espaces verts multigénérationnels à proximité d'une résidence pour aînés et d'une maison des jeunes. Le loisir se moule dans le tissu urbain.

Les professionnels du loisir qui se targuent de fonder leur action sur les besoins de la population doivent avoir une connaissance de ces besoins dans toutes leurs dimensions, incluant les caractéristiques du milieu de vie et les conditions de pratique des loisirs (localisation, transport, temps disponible, etc.). Dans ce contexte, chaque besoin s'exprime bien davantage par une pluralité de petites choses que par le seul nom d'une activité de loisir.

LA VILLE «FAIT SALON»

Aujourd'hui, la ville ne se contente pas d'offrir des espaces et des aménagements propices au loisir, elle doit être belle et devenir elle-même un divertissement. En cela elle saura favoriser l'expérience de loisir et plaire aux visiteurs. Autant de gages de rentabilité en ce temps de crise des finances publiques.

« Cette esthétisation urbaine fait largement appel à un mobilier urbain de valeur, ou à une signalétique qui dépasse largement son rôle pour

jouer plutôt sur un registre esthétique », signale Maria Gravari-Barbas³.

Aujourd'hui, on ne peut plus se contenter d'aménagements et d'équipements « gris ». L'aréna, le centre communautaire ne seront plus ces boîtes de tôle ou de béton, ces bunkers peu invitants. Leur restaurant ressemblera davantage à un bistro qu'à une cantine d'usine, les plateaux et le mobilier sportifs seront design, les pavillons de parc seront des œuvres d'architecture, et les pistes cyclables ou les sentiers pédestres seront à l'image de la promenade Champlain à Québec, parsemée d'œuvres d'art et de lieux de repos uniques.

« Les villes "font salon" : plusieurs interventions esthétiques et urbanistiques des dernières années tendent effectivement à "intérieuriser" les espaces publics. » (Gravari-Barbas, 1998b) « Certains concepteurs n'hésitent pas à parler d'"architecture intérieure des villes", pour montrer justement la manière dont la ville organise ses nouveaux espaces publics pour la plupart dédiés à la flânerie, au shopping-loisir ou à d'autres "plaisirs urbains". Il faut rendre la ville belle, lisse, accueillante et sans hiatus pour une clientèle de tourisme ou de loisirs⁴. »

Ce nouveau cadre urbain, reflet de nouvelles préoccupations des acteurs locaux et de l'urbanité d'aujourd'hui, influence à son tour de nouveaux comportements urbains. Georges Cazes a bien montré que la montée du tourisme urbain dans les années 1980 et 1990 est étroitement liée à la réhabilitation et à l'esthétisation du paysage urbain (Cazes, 1996⁵). Gérard Beudet ajoute : « Le développement de certaines formes d'agriculture urbaine peut, à mon sens, s'inscrire également dans cette évolution. »

Cet esthétisme doit aussi porter la « signature » de la ville, refléter son identité, sa culture et son histoire. Dans le monde d'aujourd'hui où elles sont en compétition, les villes ont besoin de se distinguer. Le paysage urbain et les structures urbaines en sont la pierre angulaire. À ce titre,

³ Maria Gravari-Barbas (2001) .

⁴ *Idem.*

⁵ Cazes, G. et Potier, F. (1996), *Le Tourisme Urbain*, PUF, Collection Que sais-je?, Paris.

² Courriel échangé avec Gérard Beudet le 11 février 2013.

connaître les besoins de sa ville exige du professionnel en loisir qu'il sache quels en sont la signature, le paysage, la marque de commerce, les traces patrimoniales.

LES STRUCTURES DE LOISIR PUBLIC DOIVENT S'INTEGRER AUX AUTRES DIMENSIONS DE LA VILLE

Au fil des dernières années, il est devenu clair que le loisir public se justifie par sa contribution à l'atteinte d'objectifs sociaux et économiques comme la santé et le développement des affaires. L'extrait qui suit du dernier discours inaugural de la première ministre du Québec est très éloquent à cet égard : « À ce stade, vous me permettrez de lier l'éducation et la santé en vous parlant un peu de sports et de loisirs. L'habitude de l'activité physique se développe dès le plus jeune âge. Il est temps de moderniser la politique nationale du sport et du loisir et d'en faire une des pierres d'assise de notre système d'éducation, du CPE à l'université, et de l'étendre jusque dans les CHSLD⁶. »

Aujourd'hui l'aménagement et l'urbanisme doivent favoriser l'activité physique et permettre de concevoir des villes autour d'autres pôles que les corridors de circulation des automobiles.

Comme le mentionne Gérard Beudet, « le lien entre loisirs et ville s'est transformé au cours des dernières années pour déborder la sphère assez traditionnelle de l'offre en installations et en activités de loisirs ». Les aménagements de loisir seront touristiques, préviendront la maladie et le stress de la conciliation famille-travail, et favoriseront le maintien à domicile des personnes âgées autant qu'ils favorisent aujourd'hui les fédérations et autres groupes disciplinaires en loisir, sport, culture et plein air.

Le jour où l'offre de loisir public se fait urbaine, elle accroît sa polyvalence. En d'autres termes, l'heure est aux aménagements polyvalents qui favorisent de saines habitudes en mode décroisé. C'est une rupture complète par

⁶ Notes de discours de la première ministre du Québec, Madame Pauline Marois, à l'occasion de l'ouverture de la 40^e législature de l'Assemblée nationale – « Un Québec pour tous », <http://www.premierministre.gouv.qc.ca/actualites/allocutions/details.asp?idAllocutions=825>, consulté le 13 février 2013.

rapport aux pratiques aménagistes ségréguées qui s'étaient généralisées après la Seconde Guerre mondiale.

En conséquence, l'implantation d'aménagements et d'infrastructures ne peut plus être dictée uniquement par les normes de pratique de tel ou tel sport, elle doit aussi se fonder sur leur finalité sociale et la qualité de l'expérience qu'ils procurent.

UN GLISSEMENT VERS LE «PUBLIC-PRIVÉ»

Maria Gravari-Barbas relève que plusieurs travaux ont mis en évidence la privatisation croissante de la ville contemporaine. Selon elle, la ville moderne tend à modifier le modèle selon lequel la responsabilité des superstructures était attribuée au privé, tandis que les espaces extérieurs, les rues et les places, les réseaux et les équipements collectifs étaient du ressort du public.

« On assiste ainsi aujourd'hui à la prolifération d'espaces appartenant au privé mais "offerts" à un usage public. Cependant, contrairement à ce que l'on pouvait supposer, ce phénomène de l'espace "public-privé" ne correspond pas forcément à une extension des espaces urbains accessibles publiquement mais à la marchandisation des "vrais" espaces publics⁷ ».

Dans ces espaces, le citoyen tend à être traité comme un usager, voire comme un client. Les espaces « publics-privés » sont essentiellement des espaces de consommation, destinés aux citoyens « solvables ».

Pas encore très présentes au Québec, ces places privées à l'allure publique ne sont pas moins en développement, comme le montre le Quartier DIX-30 à Brossard. C'est un lieu tout à fait privé, mais qui offre spectacles, restaurants et aréna en plus d'une pléiade de magasins. La Place de la Capitale à Québec avec ses manèges, ses restaurants et son cinéma IMAX joue un rôle semblable.

Le développement continu de tels lieux d'expérience de temps libre privés et commerciaux est-il inévitable à l'heure où les

⁷ Maria Gravari-Barbas (2001).

finances publiques ne suffisent plus à faire vivre les lieux traditionnels de loisir et où, comme l'affirme Gérard Beaudet, l'approche silos des aménagements de loisir se termine?

Les services publics de loisir devront trouver et affirmer leur place dans les nouveaux espaces privés de loisir. Il y va de l'accessibilité du loisir et de la viabilité de certaines infrastructures.